Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 045-214502346-20250519-250519H9107H1-DE

Ville d'Orléans
Conservatoire à rayonnement départemental
Musique, Théâtre, Danse

ANNEXE 2

Tarifs des locations d'instruments
Applicables à partir du 1er septembre 2025

CONDITIONS DE LOCATION D'UN INSTRUMENT

- La location d'instruments peut concerner :
  - Les élèves du Conservatoire d'Orléans inscrits à l'un cursus,
  - Les élèves d'un autre établissement d'enseignement artistique du Département, après avis du directeur, en fonction des disponibilités restantes
  - Un conservatoire ou une école de musique du Département, souhaitant emprunter un instrument pour un concert après avis du directeur, en fonction des disponibilités restantes, pour une durée de moins d'1 mois
- Disponibilité des instruments à louer, en respectant les priorités suivantes : *priorité aux élèves du Conservatoire d'Orléans, à l'initiation et aux débutants.*
- Signer un contrat de location, et payer les droits afférents, en 1 seule fois
- Fournir, avant ou à la remise de l'instrument, une attestation d'assurance tous risques (bris, vol, trajets….)
- En cas de location pour l'année scolaire, faire réviser l'instrument avant sa restitution, prévue au plus tard au 1/09/2025

Location instruments de musique (selon disponibilités)	**Tarifs forfaitaires 2024/2025** hors quotient familial **paiement en 1 seule fois,** après signature contrat de location, et remise attestation d'assurance	**Tarifs forfaitaires applicables à partir du 01/09/2025** hors quotient familial **paiement en 1 seule fois,** après signature contrat de location, et remise attestation d'assurance	**Priorités de location**
Elèves du Conservatoire d'Orléans - Tarif annuel			
Elèves Conservatoire débutants	**162 €**	**165 €**	après satisfaction des priorités C.H.A.M.
Elèves Conservatoire à partir de la 2ème année	**181 €**	**185 €**	après satisfaction des priorités débutants
Elèves inscrits en C.H.A.M. classe à horaires aménagés musique	. débutants : **gratuité** . À partir 2ème année : 91 € **(réduction de 50 %)**	. débutants : **gratuité** . À partir 2ème année : 93 € **(réduction de 50 %)**	Elèves inscrits en C.H.A.M.
Elèves inscrits au Conservatoire à l'issue du dispositif DEMOS	Gratuité pendant toute la durée du premier cycle	Gratuité pendant toute la durée du premier cycle	Elèves ne disposant pas d'un instrument adapté
Elèves Du Conservatoire d'Orléans - Tarif pour scolarité à partir de janvier pratique instrumentale ou inscription à partir de janvier 2026			
- Débutants	**99 €**	**101 €**	après satisfaction des priorités débutants
- à partir de la 2ème année	**108 €**	**110 €**	
Elèves du Conservatoire d'Orléans - Tarif mensuel pour besoins exceptionnels			
Tous niveaux	**34 € par mois**	**35 € par mois**	si instrument disponible

	Autres établissements d'enseignement artistique du Département Après avis du directeur				
	avant le 31/12/2024	*à partir du 01/01/2025*	*avant le 31/12/2024*	*à partir du 01/01/2025*	
Elèves ou autres établissements	**327 €**	**199 €**	**334 €**	**203 €**	après satisfaction de toutes les priorités Conservatoire d'Orléans
Autres conservatoires et écoles de musique : location exceptionnelle d'un instrument pour un concert	***gratuité*** *si la location est inférieure à 1 mois*		***gratuité*** *si la location est inférieure à 1 mois*		

Pour info : % augmentation tarifs de location des instruments 2025/2026 : + 2% (arrondi à l'euro)

En cas de démission, l'instrument doit être rendu. Aucun remboursement n'est possible,
Sauf cas prévus par le règlement intérieur, ou découlant d'une décision pédagogique spécifique.